

FE/17.158/AM/12025/CDPM-ENR-PAU/DAI (24/03) 5

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

PREFECTURE DE BANGANGTE

SERVICE DES AFFAIRES GENERALES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

DIVISIONAL OFFICE BANGANGTE

GENERAL AFFAIRS SERVICE

11 MARS 2025

Décision Préfectorale N° 001/DP/F36/SAG du 11 MARS 2025 Portant attribution de la lettre commande passée après Appel d'Offre National N° 001/AONO/MINAT/F36/ CDPM-NDE/ SAG/2025 du 31 janvier 2025, pour les travaux de Construction de la Délégation départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Ndé, en procédure d'urgence.

Le Préfet du Département du Ndé
(Autorité Contractante)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2018/011 DU 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars portant Organisation et Fonctionnement du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu le décret n° 2023/189 DU 06 Avril 2023 portant nomination de Monsieur ESSOMBA Auguste en qualité de Préfet du département du Ndé ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'Exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/LC/PR/MINMAP du 23 Aout 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la Compétence des Commissions Départementales de passation de marché du Ministère des Marchés Publics ;

Considérant le DAO N° 001/AONO/MINAT/F36/SAG/CDPM-NDE/2025 du 31 janvier 2025 pour les travaux de Construction de la Délégation départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Ndé, en procédure d'urgence ;

Considérant la proposition d'attribution N° 001/L/MINAT/CDPM-NDE/ 2025 du 05 Mars 2025 du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Ndé ;

Considérant les nécessités de service :

DECIDE :

Article 1.- les travaux ci-dessus cités sont attribués à l'Entreprise ci-après :

DAO	Désignation	Adjudicataire	Montant HT	Montant TTC	Délai	Observation
N°001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/ 2025 du 31 janvier 2025.	Construction de la délégation départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.	VICTORY ENTERPRISE	73.365. 940 FCFA	87.488. 833 FCFA	06 MOIS	Soumissionnaire technique et qualifié.

Article 2../- la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./-

Ampliations :

- MINMAP/Ndé ;
- ARMP/O (Pour Publication et Archivage) ;
- DDMINTP/NDE ;
- Adjudicataire ;
- Affichage.

Bangangté le 11 MARS 2025

